Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260610-2026_06_130-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES

CANTON DE FOUGERES-1

COMMUNE DE ROMAGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 10 JUIN 2026

Auteur du document :Mme Aline LE BOUÉDEC, Maire de Romagné
Date de mise en ligne : 15/06/2026

L'an deux mil vingt-six, le dix juin, à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Aline LE BOUÉDEC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal	03/06/2026
Date d'affichage de la convocation	03/06/2026
Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	19
Nombre de conseillers votants	19

Etaient présents :

Mme Zilpa VILSALMON, 1ère Adjointe	M.Anthony CHAILLOT, conseiller municipal
M.Denis MANCEAU, 2ème Adjoint	M.Clarence KAYOMBO-KANKU, conseiller municipal
Mme Claudine COUDRAY, 3ème Adjointe	M.Julien LEVEZIEL, conseiller municipal
Mme Nathalie FOUILLARD, conseillère municipale	M.Quentin DESPAS, conseiller municipal
Mme Corine CHAVOIX, conseillère municipale	Mme Anaïs MONPAYS, conseillère municipale
M.Christophe DÉSAUNAY, conseiller municipal	M.Antoine DUREPAIRE, conseiller municipal
M.Jonathan BOULVAIS, conseiller municipal	M.Romain FIZE, conseiller municipal
Mme Sabrina LE BOLLOCH, conseillère municipale	Mme Céline BALLUAIS, conseillère municipale
Mme Marie-Pierre PIGACHE, conseillère municipale	M.Nabé DIARRASSOUBA, conseiller municipal

Etaient absents excusés : néant

Etait absent : néant

Pouvoirs :

M.Antoine DUREPAIRE est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

2026/06-130 : Objet : Désignation du correspondant sécurité routière

Rapporteur : Mme Aline LE BOUÉDEC, Maire de Romagné
Vu l'article L2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'Etat incite les communes à nommer un correspondant sécurité routière parmi les conseillers municipaux.
Il sera le relais privilégié des services de l'Etat et autres acteurs locaux en matière de sécurité routière.
Il veillera à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière.
Il identifiera des problèmes de sécurité routière sur la commune et tentera de les résoudre avec l'appui des services de l'Etat.
Il favorisera la mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation auprès des citoyens.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260610-2026_06_130-DE

Vu la proposition de M. Julien LEVEZIEL de se porter candidat ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité par :
19 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention,

- **DÉCIDE** de désigner M.Julien LEVEZIEL en tant que correspondant sécurité routière.

Certifié exécutoire compte tenu
- *de la transmission en Préfecture*
De Rennes le : 15/06/2026
- *de la publication :*
Le : 15/06/2026
Le Maire, Aline LE BOUÉDEC

MAIRIE DE ROMAGNÉ (ILLE ET VILAINE)

Le Secrétaire de séance, M.Antoine DUREPAIRE

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,

Le Maire

MAIRIE DE ROMAGNÉ (ILLE ET VILAINE)

Aline LE BOUÉDEC